

COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU DU 30 AOUT 2023 à 18h30

Membres présents : André LARRATTE, Jean-Marie BRÉMARD, Thomas CHAUDRE, Sybille DUBUISSON, Ludovic LEPOUTRE, Jocelyne PETIT, Jean-Pierre PRZYGODSKI, Patrice LARRATTE, Christine GUICHAOUA

Bilan saison de Beursault :

Répartition :

Pour le Jeu d'Arc de Fismes :

-115 archers pour le CD et le CR avec des archers 02 et 54

-160 archers pour les tirs de Bouquet

(Pour le CRTA : 171 tireurs tous jeux d'arc confondus)

Rentrées financières :

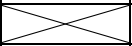
1150 € de départs

+ 60 € pour départs multiples

+ 180 € de mises pour le Bouquet (noirs, assiettes)

Soit 1390 € de recettes

Résultats des archers fismois :

<i>Résultats archers fismois</i>		
	CRTA	CD51
Gabrielle FERRER	7 ième	1 ière
Cassy LEFEVRE	3 ième	2 ième
Yanis GRIBONVAL	2 ième	2 ième
Dorian DUBUISSON	10 ième	4 ième
Sybille DUBUISSON	2 ième	2 ième
Thomas CHAUDRE		2 ième
Sylvain BUZON	18 ième	9 ième
André LARRATTE	1 er	1 er
Bernard TOULOUSE	9 ième	2 ième
Jean-Jacques BUHL	3 ième	3 ième
Patrice LARRATTE	12 ième	6 ième

CRTA	10 compétiteurs
	5 podium
CD 51	11 compétiteurs
	8 podium

Décoration du Jeu d'Arc : Sybille a rénové le blason de la Compagnie et a peint 2 cibles (1 anglaise et une cible Beursault) avec l'aide de Patrice pour leur conception en bois. Elle doit prochainement refaire le blason de la Compagnie d'Arc de Longueval.

Prochaines manifestations :

- 9 septembre : le championnat de Ronde organisé par les archers de Parcy-Tigny

- 10 septembre : la « Faites du sport » organisée par la ville de Fismes. Patrice et Jocelyne se chargent de gérer la journée découverte du tir à l'arc

- 10 septembre : « tir des 50 et + » à Longueval

Organisation de l'Ecole d'Arc pour la saison à venir :

- **Tarifs des licences** : les tarifs de la FFTA changent. En effet, le montant de la part demandée par FFTA augmente de 5 € par licence et, d'autre part, le montant de l'affiliation du club à la FFTA évolue, le tarif sera désormais calculé au prorata du nombre d'adhérents de l'année N-1, ce qui va nous coûter plus cher (passant de 20 € à 100 € !)

Affiliation avant 2023 :

	AFFILIATION	
	Dossier 1ère année	Cotis ann.
FFTA	30 €	20 €

Affiliation à partir de cette année :

Coût de l'affiliation

- Tout nouveau club reçoit lors de l'affiliation un kit comprenant de nombreux items et flyers, dont une banderole FFTA et un panneau officiel "club affilié".
- Le montant annuel de l'affiliation des clubs est déterminé en fonction du nombre de licenciés par club arrêté à la date de la fin de saison 2023 selon la répartition suivante :

- 6 à 19 licenciés : 50€
- 20 à 49 licenciés : 75€
- **50 à 69 licenciés : 100€**
- 70 à 99 licenciés : 125€
- 100 à 149 licenciés : 150€
- 150 à 199 licenciés : 175€
- Plus de 200 licenciés : 200€

En conséquence, nous n'avons pas d'autre choix que de majorer les tarifs des licences de 5 euros soit : 85 € pour les jeunes, et 95 euros pour les adultes

A noter tout de même que les inscriptions de concours seront maintenant gratuites (les annulations seront en revanche toujours pénalisées financièrement)

Tarifs des locations de matériel : nous les avons légèrement augmentés la saison dernière, nous décidons de ne pas les modifier pour cette année. Ce sera donc :

	LOCATION	CAUTION
ARD D'INITIATION	30 €	90 €
ARC CLASSIQUE	40 €	150 €
ARC A POULIES	50 €	150 €

Dates de reprise de la saison : les inscriptions se feront le samedi 16 septembre au Jeu d'Arc, l'Ecole d'Arc reprendra le samedi suivant, 23 septembre au gymnase.

Le certificat médical n'est plus obligatoire à condition toutefois de répondre par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé. Si tel n'est pas le cas, il faudra présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tir à l'arc. D'autre part, la FFTA change cette année de logiciel informatique, les archers déjà licenciés ne reçoivent plus de demande de renouvellement. Nous décidons d'imprimer ce document afin que tout

archer qui prend ou renouvelle sa licence le remplisse ; cela nous permettra d'avoir toutes les coordonnées que présentait ce document et nous facilitera le travail de mise à jour de nos fichiers (adresse mail, téléphone, etc...)

Concernant le document de droit à l'image : au vu de l'évolution des réseaux sociaux, Jocelyne soumet que le document soit rempli chaque année pour chaque archer (notamment les mineurs). Nous optons plutôt pour que soit rajouter sur le document le mot « reconductible ».

Sybille se charge d'imprimer les documents nécessaires pour les inscriptions du 16 septembre. (droit à l'image, sécurité accident..)

- **Horaires des entraînements** : nous n'aurons plus le gymnase le vendredi, mais nous récupérons une heure supplémentaire les mercredis et jeudis

- mercredi : 18 h à 21 h

- jeudi : 18 h à 21 h

- samedi : 14 h à 17 h 30. Il sera demandé aux archers de venir pour 13 h 45 afin que l'école d'arc puisse démarrer à 14 h

N'ayant plus de salle le vendredi soir, André va voir avec la mairie pour réserver la salle le vendredi 26 janvier 2024 afin de pouvoir préparer le Championnat de la Marne qui se déroulera à Fismes le 27 et 28 janvier prochains. Il essaye de voir aussi pour le vendredi soir veille du concours fin novembre, bien que ce soit moins problématique.

- **Organisation des entraînements** :

La saison précédente a été difficile. Jocelyne expose son opinion, à savoir certains archers sont très accompagnés au détriment d'autres. Tout le monde ne souhaite pas forcément devenir compétiteur, et tout le monde n'a pas la même motivation. Des adhérents ont mal vécu la saison passée et envisagent de ne pas reprendre de licence. A nous d'en tirer la leçon et de faire en sorte que chaque archer se sente bien au sein de la compagnie. Elle propose que l'enseignement soit fait à l'école d'arc le samedi mais que les autres entraînements soient libres, avec consignes de travail données le samedi à l'école d'arc, mais pas d'encadrement spécifique pour quelques personnes. Il est nécessaire de répartir les archers en fonction de leur niveau. Le créneau 14h-15h30 du samedi serait réservé aux petits de l'école d'arc et aux archers débutants, alors que le créneau suivant de 15h30 à 17h30 serait réservé aux archers déjà initiés pour qu'ils se perfectionnent. Cela suppose qu'il faut des volontaires supplémentaires. Jocelyne, André et Christine s'engagent dans ce sens. Thomas et Sybille souhaitent garder ce créneau pour pouvoir s'entraîner, ce qui est tout à fait louable.

- **Points divers** :

- Comportement à l'entraînement : une info est remontée qu'un adhérent utilise son téléphone pour écouter de la musique lors de l'entraînement sans se préoccuper de la gêne

que cela peut occasionner auprès des autres archers. Jean-Marie ajoute que, utiliser un casque pour écouter de la musique entraîne aussi un risque pour la sécurité en cas d'incident sur le pas tir. L'interdiction de l'utilisation du téléphone lors de l'entraînement avait été rajouté l'an dernier dans le document « SÉCURITÉ ». Ce sera rappelé dans le mail de rentrée envoyé prochainement

- Facebook de la Compagnie : Jocelyne déplore la publication d'événements ne concernant pas la vie au sein de la compagnie. Christine développe, ajoutant que la publication faite sur la sortie au bowling à crée des dissensions, certaines personnes se sentant exclus.

- Groupe Arc WhattApp: ce groupe a été créé fin 2022 pour échanger des infos sur les compétitions, les résultats de concours, etc. Or, maintenant, on y voit des messages personnels, sans aucun rapport avec le tir à l'arc. C'est sans intérêt, d'autant que les archers non inclus dans ce groupe ayant appris son existence ont mal vécu cette situation. Qu'un groupe privé existe pour que des archers amis échangent des infos personnelles c'est possible, mais il faut créer un groupe ARC COMPÉTITIONS pour ne mettre que des infos tir à l'arc, en particulier les mandats de concours, et ainsi on sera plus efficace sur la diffusion des informations.

Les différents points ont tous été abordé, la séance est levée à 21h30